

**Le péril dans la demeure**

PAR MOHAMED BOUHAMIDI  
mbouhamidi2001@yahoo.fr.

**V**ous avez lu hier le démenti apporté par la Cnas à l'information donnée dans cette colonne sur les salaires que je croyais perçus par les présidents et membres des conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale. Ils participent au contraire aux travaux de ces conseils à titre bénévole et cela me rassure sur des vertus encore intactes chez nos syndicalistes. Je n'avais pas vérifié mon information. Je suis désolé de cette erreur, de l'irritation que j'ai pu causer aux lecteurs avertis et aux concernés des différentes caisses. D'autant plus désolé que cela a certainement affaibli l'argumentaire en faveur d'un contrôle démocratique généralisé à toutes les sphères de la vie nationale.

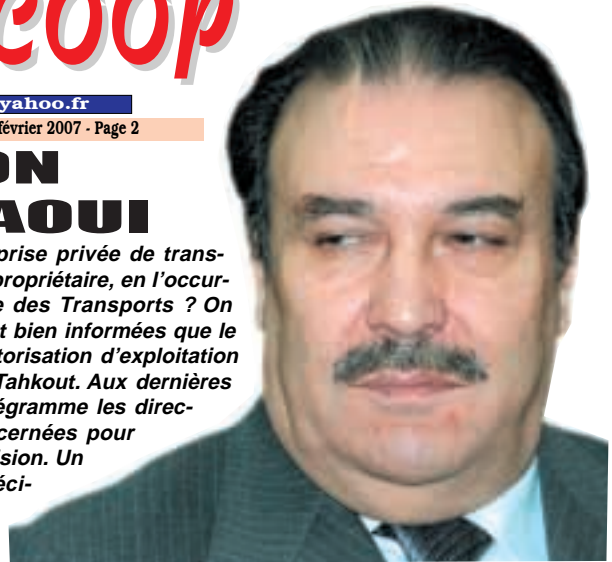
Nous n'avons pas souvenir d'une telle cascade de scandales dans le pays. Ce phénomène a pris un envol et une ampleur qui nous sidèrent et nous font croire qu'un ou plusieurs groupes se sont emparés de leviers importants de l'Etat et organisent le pillage systématique. Benachenhou avait donc raison de dire que le système bancaire, c'est-à-dire le système du crédit, représente un véritable danger pour la sécurité nationale. A ce niveau de prédation, seul un sursaut national peut redresser la barre et arracher le pays aux risques qu'il court à être géré ainsi. L'urgence patriotique place désormais la démocratie au centre des remèdes. Nous ne pouvons plus nous contenter d'une assemblée des députés dépouillée de missions de contrôle, incapable de poser les vraies questions et ne pas se dérober à son devoir. Cela veut dire surtout qu'il faut retourner à une vérité des élections, s'éloigner du bourrage des urnes, rendre sa sincérité au vote, permettre les débats, les vrais, avec de vrais partis d'opposition autour des vrais problèmes que vivent les citoyens et qu'affronte le pays. Mais personne ne pourra faire avancer cette démocratie si elle ne devient pas, pour les citoyens, un levier pour régler leurs problèmes et leur permettre de s'organiser librement autour de leurs problèmes syndicaux, sociaux, culturels, etc. Il y a péril en la demeure. Et il est sérieux.

M. B.

periscope2007@yahoo.fr  
Le Soir d'Algérie - Mercredi 14 février 2007 - Page 2

**LA DECISION DE MAGHLAOU**

**Q**ue se passe-t-il entre l'entreprise privée de transport qui porte le nom de son propriétaire, en l'occurrence Tahkout, et le ministre des Transports ? On croit savoir de sources généralement bien informées que le ministre Maghlaoui a délivré une autorisation d'exploitation de transport urbain et suburbain à Tahkout. Aux dernières nouvelles, Maghlaoui a saisi par télégramme les directions du transport des wilayas concernées pour leur demander de surseoir à la décision. Un télégramme annulant de fait une décision en bonne et due forme, ce qui est légalement absurde.



**La poudre de lait en fumée**



Un bruit court depuis plusieurs semaines sur la destruction d'une grande quantité de lait en poudre par les douanes pour "non-conformité du produit". L'importateur aurait exigé, mais en vain, la décision et le rapport des services phytosanitaires et surtout celui de l'huissier de justice qui aurait assisté à cette destruction.

**"Faux bond"**



Bien que convié à l'ouverture du colloque international sur les essais nucléaires français au Sud algérien durant la période coloniale, le gouvernement Belkhadem a fait faux bond. Au département de Cherif Abbas, organisateur de la manifestation, on aurait pris toutes les dispositions pour que la rencontre soit officiellement lancée par le chef de l'Etat. Au final, même le ministre des Moudjahidine n'y a pas assisté, puisque son allocution a été lue par le directeur du patrimoine.

**Dossier rejeté chez Djaâboub**

Au département Djaâboub, l'affaire Khalifa a eu, entre autres effets, à relancer le débat sur la situation professionnelle d'un des conseillers spéciaux du ministre du Commerce. Un conseiller chargé de la gestion de la ressource humaine et dont le dossier de nomination a été rejeté par la présidence et par la chefferie du gouvernement. Il s'agit de l'ex-DG intérimaire de l'ADS du temps de Aboudjerra Soltani qui, depuis l'instruction de l'affaire Khalifa, a trouvé refuge au ministère du Commerce.



**le HIC**

lehic.dz@hotmail.com

**ST-VALENTIN AILLEURS**



**ST-VALENTIN CHEZ NOUS**

